

Séance extraordinaire du 11 janvier 2016

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil
de la municipalité de Saint-Wenceslas
tenue le 11 janvier 2016 au centre communautaire,
situé au 1025, rue Hébert, à Saint-Wenceslas.**

Sont présents :

Monsieur le maire : Réal Deschênes
Mesdames les conseillères : Nicole Lafrance Dubord
Patricia Lebel
Marie-Josée Tourigny
Messieurs les conseillers : Léo LeBlanc
Robert Michaud
Claude Champoux

Les membres présents forment le quorum.

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h00 sous la présidence de Monsieur Réal Deschênes, maire de la municipalité de Saint-Wenceslas. Madame Carole Hélie, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution
2016-001

**Sur la proposition de Marie-Josée Tourigny
Appuyée par Patricia Lebel**
l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Réal Deschênes, maire

ORDRE DU JOUR

- | | |
|-----|---|
| 1.0 | Ouverture de la séance |
| 2.0 | Lecture et adoption de l'ordre du jour |
| 3.0 | Adoption des prévisions budgétaires |
| 4.0 | Adoption du programme des dépenses en immobilisations |
| 5.0 | Période de questions se portant exclusivement sur les points 3 et 4 |
| 6.0 | Clôture de la séance |

3.0 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Considérant les dispositions contenues aux articles 954 et suivants du Code municipal;

Considérant que le conseil de la municipalité de Saint-Wenceslas prévoit des dépenses équivalentes aux recettes, le tout réparti comme suit :

(Voir document «BUDGET 2016»)

Résolution
2016-002

**Sur la proposition de Robert Michaud
Appuyé par Léo LeBlanc**
Il est unanimement résolu par les conseillers d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année financière 2016.

Réal Deschênes, maire

Séance extraordinaire du 11 janvier 2016

4.0 ADOPTION DU PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Considérant les dispositions contenues à l'article 953.1 du Code municipal;

Considérant que le conseil doit préparer et adopter un programme triennal des dépenses en immobilisations relatives au réseau routier;

Résolution
2016-003

**Sur la proposition de Claude Champoux
Appuyé par Patricia Lebel**

Il est unanimement résolu par les conseillers d'adopter le programme des dépenses en immobilisations relatives au réseau routier joint en annexe et faisant partie intégrante à la présente résolution comme s'il était ici au long récit.

Réal Deschênes, maire

5.0 PÉRIODE DE QUESTIONS SE PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LES POINTS 3 ET 4

- Programme triennal.

6.0 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Résolution
2016-004

L'ordre du jour étant épuisé,
Sur la proposition de Marie-Josée Tourigny
Appuyée par Léo LeBlanc
Il est résolu unanimement de lever la séance à 19h20.

Carole Hélie, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Réal Deschênes, maire